

N°435

du 04  
Octobre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## DES ROUTES PLUS SURES ?

Les accidents de la route constituent un véritable fléau en Afrique. Ils constituent la deuxième cause de mortalité après le paludisme. 20% des victimes de la route dans le monde sont Africaines alors que l'Afrique n'a que 2% du réseau routier mondial. 70% des accidents ont des causes humaines.

Le réseau routier togolais est en voie de profonde rénovation. Il faut s'en féliciter. Des accidents humains et matériels seront ainsi évités. Mais, il ne faut pas oublier que, le plus souvent, ce sont les comportements des conducteurs qui sont à l'origine des drames de la route : vitesses excessives, véhicules sans moyens de freinage adéquats, changements intempestifs de direction et plus généralement inconscience des conducteurs de deux roues. L'amélioration du réseau routier peut être, elle-même, cause de nouveaux accidents, les chauffards confondant le bitume rénové avec un circuit de formule 1. La Marina de Lomé n'est-elle pas devenue depuis son excellente rénovation un lieu où les conducteurs rivalisent dans la vitesse et les excès de tous ordres ? Une politique de prévention et de répression doit être engagée sans délai pour ramener à la raison les délinquants de la route et éviter les drames humains qu'ils génèrent. Une très importante réunion vient à cet égard de se tenir à Yaoundé : les états généraux de l'assurance africaine. A son ordre du jour, figurait le combat pour la prévention routière. Une lutte à laquelle tous les gouvernements doivent être associés.



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Des audiences de la CVJR à Lomé, Dapaong et Kara

# La République a subi des violences perpétrées par les partis politiques de tous bords

*\* Toujours pas d'aveu de culpabilité dans les audiences publiques*

Ralentissement de l'économie mondiale et crainte des ministres africains des Finances

**L'Afrique encore plus exposée à «des risques considérables»**



Mgr Nicodème Barrigah, Président de la CVJR

Education / La rentrée scolaire 2011/2012

**Des difficultés au rendez-vous**

L'écrivain Gerry Taama écrit à Jean-Pierre Fabre de l'ANC

**«...vous avez obligation de créativité, d'inspiration, de génie...»**

Avec l'installation de son antenne à Lomé et dans la préfecture du Golfe

**La NJSPF veut redonner une autre image au Togo**

## Repères

### Pour une position commune africaine

Les conclusions de la réunion des experts de l'Union Africaine (UA) en vue de l'adoption de la stratégie de l'UA dans la lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) et l'élaboration de la position commune africaine sur le Traité sur le Commerce des Armes (TCA) ouverte le lundi 26 septembre ont été restituées le jeudi 29 au cours d'une conférence de presse. Cette rencontre a été co-animée par le directeur du Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC), Ivor Richard Fung, le directeur de la Commission Paix et Sécurité de l'UA, Wane El Ghassim, le président de la Commission nationale de lutte contre les ALPC, Col Ali Nadjombé ainsi que des responsables de la société civile. Elle a permis d'échanger "beaucoup plus largement" avec la presse sur les travaux qui ont abouti à l'adoption de la stratégie de l'UA sur les ALPC et de la position commune africaine sur le TCA. Selon le directeur de l'UNREC, la stratégie donne les directives aux Etats, aux Commissions régionales et à la Commission de l'UA sur les politiques et les différentes mesures opérationnelles pour s'assurer que le contrôle de ces armes s'effectue de manière harmonieuse et coordonnée. M. Fung a également affirmé que les points de vue des positions africaines sur le TCA ont été harmonisés pour que le continent parle d'une seule voix à la conférence des Nations Unies sur l'adoption de ce traité en 2012. Il a précisé que les résultats des assises seront soumis en janvier prochain à l'appréciation du conseil exécutif de l'UA qui regroupe les ministres des Affaires étrangères du continent. Quant au directeur de la Commission Paix et Sécurité de l'UA, il a fait savoir que la stratégie a été accompagnée d'un plan d'action de suivi pour sa mise en oeuvre efficace sur le terrain. Pour sa part, le président de la Commission nationale de lutte contre les ALPC, a indiqué qu'avec cette stratégie qui comporte différents axes opérationnels la vente, l'achat, le transport, le transfert et l'utilisation de ces armes seront désormais réglementés.

### Une vraie chaîne de l'Espoir

"La chaîne de l'Espoir - France", une organisation humanitaire internationale en partenariat avec sa branche togolaise a lancé sa 2e mission chirurgicale de l'hydrocéphalie, le jeudi 29 septembre au CHU de Lomé-Tokoin. Ces opérations, entièrement prises en charge par "la chaîne de l'Espoir", se déroulent du 29 septembre au 11 octobre 2011 et concerneront une soixantaine d'enfants souffrant de cette malformation. L'hydrocéphalie est l'accumulation du liquide céphalo-rachidien, au niveau de la tête entraînant chez l'enfant, une augmentation du volume de la boîte crânienne, et une insuffisance de développement intellectuel. Elle touche 0,4 à 0,8 enfants pour mille d'après les études internationales. Elle est aussi un symptôme mécanique d'autres pathologies. Son traitement est neuro chirurgical et consiste à communiquer les cavités ventriculaires à une autre cavité naturelle dans laquelle le liquide céphalo-rachidien va se résorber. Cette maladie est le plus souvent causée par les accouchements difficiles, les tumeurs cérébrales et les suites de méningites. Ces opérations sont exécutées par une équipe de médecins français dirigée par le Pr. Patrick Dhellemes, neuro-chirurgien pédiatrique, assisté du Dr Békéti Anthony, neuro chirurgien togolais. Pour le Pr. Dhellemes, la pose d'une valve de dérivation dans un ventricule, permet de recueillir le liquide pour la convoyer dans l'abdomen. Les résultats de ses interventions, selon lui, sont convaincants car les signes cliniques disparaissent et la taille des ventricules revient progressivement à la normale. Pour le président de la "Chaîne de l'Espoir - Togo", Claude Kouessan Kouévi, l'hydrocéphalie est une maladie comme toute autre, raison pour laquelle, il exhorte les parents à ne pas cacher leurs enfants souffrants de cette maladie, mais à les amener à temps dans les structures sanitaires pour un diagnostic précoce.

M.A./ATOP

## Institution

### Le Goethe Institut, cinquante ans déjà

Les rivalités franco-allemandes ont recommencé vivement dès l'indépendance du Togo. L'Allemagne fédérale n'a pas tardé à renouer ses relations avec son ancienne colonie en implantant le premier centre culturel au Togo le 21 octobre 1960 à Kokotimé. Bien avant le CCF.

Le Goethe Institut consacre donc le mois d'octobre à cet

événement, plusieurs manifestations sont au programme à l'occasion de cet anniversaire. Des concerts de musicaux, des projections de film et des matchs de football sont au centre des manifestations.



Le vendredi 21 octobre prochain, le jour anniversaire même, l'institut organisera une journée porte ouverte avec des visites guidées qui permettront au public de mieux découvrir le centre et les différents aspects de son fonctionnement.

Les activités marquées iront au-delà du centre, jusqu'à l'intérieur

prendre ses fonctions au Togo.

Il est également annoncé un concert de musique vocale le 30 octobre avec le groupe AMARCORD spécialement invité d'Allemagne.

Le Goethe Institut est un centre culturel rénové, après avoir été dévasté par un incendie criminel en 2005. Il symbolise le renouveau des relations entre l'Allemagne et le Togo. Les spectacles du Goethe Institut sont généralement gratuits et cette politique culturelle tend à intéresser les couches défavorisées de la culture.

## Littérature

### Un cahier inédit de Tsvetaeva

Les éditions des Syrtes viennent de publier Le Cahier rouge (456 p., 23 euros) de Marina Tsvetaeva, brouillon partiellement écrit en français durant l'exil de la poétesse à Paris, riche de mille trésors de correspondances, d'extraits, de premiers jets, à la fois transcrits et en fac-similés... Parmi eux, une version augmentée de fragments inédits de l'article "Poésie

épique et lyrique dans la Russie contemporaine", magistrale analyse comparée de Pasternak et Maïakovski : "La lecture de Pasternak se fait au-dessus des lignes et en parallèle. On lit moins que l'on ne contemple. Au-dessus des lignes de Maïakovski il n'y a rien, il est tout entier dans son vers."

## Livres-audio

### Marie-Antoinette

Stefan Zweig reprenait un "procès plus que séculaire" en écrivant sa biographie de Marie-Antoinette. Ce portrait d'une femme qui n'était "ni la grande sainte du royalisme, ni la grande grue de la Révolution, mais un être moyen", fourmille d'informations puisées dans la correspondance de Marie-Thérèse d'Autriche et du comte de Fersen. La lecture soignée de

Laurent Jacquet permet qu'aucune d'elles ne nous échappe, quand son ton malicieux restitue la lucidité bienveillante avec laquelle Zweig considérait cette "personne ordinaire" dont le mariage devait offrir à l'Europe une paix durable...

Marie-Antoinette, Stefan Zweig, lu par Laurent Jacquet, éd. Audiolib, 18 heures, 23 euros.

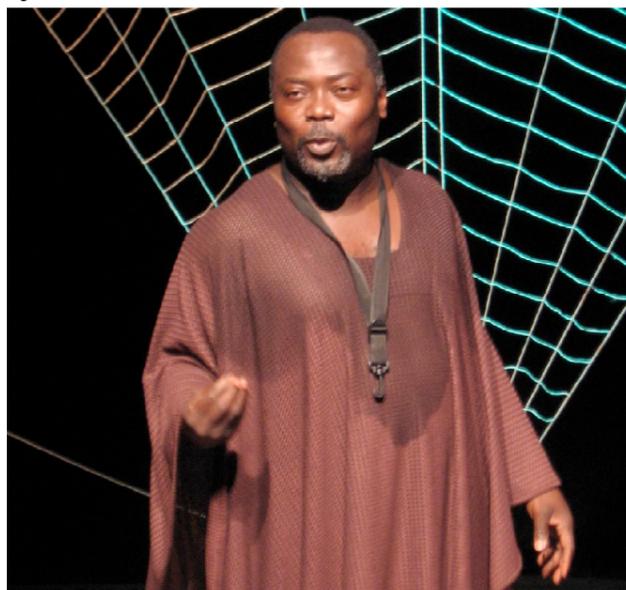
## Festival

### Le Gain du conteur du 12 au 19 décembre

La 5ème édition du Festival "Le Gain du conteur" aura lieu du 12 au 19 décembre, selon un communiqué. Le directeur du festival, écrivain et conteur Gnim Atakpama a lancé une invitation pour "suivre des formations et ou simplement profiter du festival et de la vie locale". Plusieurs artistes conteurs, marionnettistes, griots, musiciens sont attendus pour passer des moments d'échanges agréables et chaleureux.

pratiques et leurs problématiques. La rencontre sera suivie d'un après-midi de contes ouvert à tous les compagnies et conteurs du Togo.

Plusieurs formations se dérouleront pendant le festival. Il y aura par exemple "l'Initiation à la programmation Neuro Linguistique (PNL) et à la stratégie de Walt Disney". Elle est destinée à l'attention des responsables de festivals, de



Sylvain Méhoun

"Les objectifs du festival répondent aux besoins suivants: contribuer à la revalorisation du patrimoine culturel togolais et africain, contribuer à la professionnalisation du secteur des arts de la parole au Togo, internationaliser le champ d'action des conteurs, soutenir et développer des réseaux de professionnels et de diffuseurs, lutter contre la pauvreté par le développement de l'économie culturelle et du tourisme, lutter contre l'exode et l'émigration, sensibiliser et éveiller les jeunes à leurs droits et à la prise en compte des valeurs et comportements citoyens", selon le communiqué.

L'objet de ces rencontres est de témoigner de la vivacité des arts de l'oralité, de l'encourager en faisant se rencontrer public, opérateurs culturels et artistes et de permettre aux acteurs de cette discipline d'échanger sur leurs

centres culturels, de programmeurs, des conteurs, administrateurs, journalistes, agents des ministères de la culture et de l'éducation, entrepreneurs culturels, et autres porteurs de projets.

On compte également des formations comme "le perfectionnement des conteurs" et "la tradition orale, source de littérature pour enfants".

Le festival aura lieu à Lomé, Atakpamé, Bassar, Kara, Nadoba.

L'inscription donnera droit à un hébergement à l'auberge ou chez l'habitant, la restauration en demi-pension, le déplacement local dans le cadre du festival, les excursions et le pass pour toutes les activités du festival. Les frais de participation ont été fixés comme suit:

**Formule "festivalier" : 200 euros (pays du Nord) ; 45 000 FCFA (autres pays)**



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre DJOKEH**  
**Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSAN**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLAG.**

## Repères

### Développer l'aquaculture au Togo

Un atelier national de lancement du projet "Elaboration d'une stratégie et d'un plan de développement de l'aquaculture au Togo" a réuni le jeudi 29 septembre à Lomé, des acteurs de différents départements ministériels impliqués dans l'exécution du projet.

L'objectif de cette rencontre est de permettre à ces acteurs de s'approprier du document dudit projet financé par la FAO à hauteur de 78.000.000 F CFA pour une durée de 16 mois avec pour objet d'assister le gouvernement togolais à élaborer une Stratégie Nationale d'Aquaculture (SNDA), suivie d'un Plan de Développement de l'Aquaculture au Togo (PNDA). Ceci en vue de relancer l'aquaculture comme une activité fiable et durable qui peut contribuer à la diversification de l'emploi et aider à améliorer la sécurité alimentaire en milieu rural. Il s'agit également pour les participants de faire des propositions visant à assurer de manière efficiente la réalisation du projet. Au cours des travaux, ils ont analysé et validé le plan de travail annuel ainsi que les canevas des documents du SNDA et PNDA. Afin de renforcer les capacités opérationnelles de la direction des Pêches et de l'Aquaculture, chargé du suivi de l'exécution du projet, un lot de matériels informatiques et d'équipement de bureau d'une valeur de 5 291 785 FCFA a été remis à ce service en marge de la cérémonie d'ouverture de l'atelier. Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Messan Kossi Ewovor a relevé l'importance du sous secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'économie et la sécurité alimentaire du Togo. Il a souligné que la volonté politique est manifeste pour booster les productions halieutiques, parce que le gouvernement a fait de la pêche et de l'aquaculture, un des secteurs majeurs de développement de son économie et de la réduction de la pauvreté.

### Un peu d'oxygène dans les finances de la CVJR

La France a offert 46 millions de FCFA, le jeudi 29 septembre à Lomé à la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) pour appuyer le processus de réconciliation nationale.

Ce don a été réceptionné par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), administrateur des fonds de la commission. L'ambassadeur de France au Togo, Dominique Renaux, a indiqué que la CVJR joue un rôle essentiel dans la recherche de l'apaisement national par son équilibre entre la justice pénale et les mécanismes de réconciliation. "C'est pour cette raison que l'Etat français a décidé de l'accompagner en réitérant ainsi son appui à la gouvernance démocratique et son engagement en faveur de la justice transitionnelle", a précisé M. Renaux. La présidente résidente du PNUD au Togo, Khadiata Lo N'Diaye, a témoigné sa gratitude au donateur soulignant que la CVJR est un "facteur crucial" pour la consolidation de la paix au Togo. Mme Khadiata s'est réjouie du soutien de la France à la Commission et indiqué que son institution dont l'engagement n'est pas nouveau aux côtés de la CVJR, ne ménagera aucun effort afin que le travail de cette structure puisse connaître un aboutissement heureux. La cérémonie s'est déroulée en présence du 1er rapporteur de la Commission, Prof. Ahadj Nonou et d'une délégation du ministère des Droits de l'Homme et de la Consolidation de la Démocratie.

M.A./ATOP

Des audiences de la CVJR à Lomé, Dapaong et Kara

## La République a subi des violences perpétrées par les partis politiques de tous bords

**\*Toujours pas d'aveu de culpabilité dans les audiences publiques**

Sylvestre D.

Peut-on pardonner à quelqu'un qui n'a fait acte de contrition, qui n'a pas sincèrement reconnu avoir péché, avoir fait du mal à son frère ? Dans une procédure judiciaire, le juge ouvre toujours les hostilités en demandant au présumé s'il reconnaît les faits à lui reprochés, s'il plaide coupable ou non. Souvent, lorsque celui-ci passe à l'aveu, on ne perd plus trop le temps et tout le monde se comprend. C'est un début de réconciliation. Dans la cour de l'autorité coutumière, un présumé coupable qu'on amène est aussi soumis à la même interrogation. Et lorsqu'il y a reconnaissance des faits, le chef peut même souhaiter que les deux camps se donnent la main. Signe de réconciliation. C'est toujours fait en public. Dans le cas de l'actuel processus de réconciliation, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation a bouclé hier son escale de Kara relativement à la phase des audiences publiques, in camera ou privées. Et le constat frappe : que des victimes, des fois soutenues par des cannes, et des témoins qu'on voit dans les audiences publiques défilier pour relater leurs souffrances. Du genre, « la maison de mon père a été envahie et les jeunes de l'opposition ont mis le feu à la maison et le vestibule. Un manifestant est rentré chez nous et a fait sortir notre père. Ensuite, ils ont tiré sur lui. Il est décédé le soir. On a voulu déposer le corps à la morgue à Sokodé, mais il n'y avait plus de place. On est revenu avec son corps à Bassar qui commençait à se décomposer. On l'a finalement enterré en présence de quelques membres de sa famille. Même le parti RPT pour lequel il a été assassiné n'a manifesté aucun soutien à notre endroit », « nous étions à la maison au temps des troubles, les gens sont rentrés dans la maison, armés et munis d'un bidon d'essence. Ils ont brûlé notre maison. Cela n'a pas été facile pour mon mari qui n'a pas pu supporter le choc et est mort par la suite », « il est important que les mentalités changent à Bassar, car lorsqu'on n'est pas membre du RPT, on est considéré comme un ennemi juré. J'ai été bastonné plusieurs fois par des activistes du RPT. Il faut que les choses changent à Bassar », « les militaires envoyés sur le terrain ont frappé, même dans l'enceinte de la mosquée », etc.

Comme pour atténuer les accusations et la responsabilité



Mgr, Nicodème Barrigah, Président de la CVJR

collective encourue, les Forces armées togolaises (FAT) y ont mis des leurs : « compte tenu de la situation sociopolitique qui prévalait en ce moment, il n'est pas exclu que des éléments incontrôlés aient agi de leur propre gré, sans ordre de la haute hiérarchie militaire ».

On en a écouté qui ont déclaré devant la CVJR reconnaître encore aujourd'hui certaines personnes qui ont fait partie de ceux qui leur avaient infligé les souffrances. Des noms de personnes toujours vivantes sont donnés. Certains ont simplement voulu ne pas citer des noms au nom de la future réconciliation et de la crainte d'une réplique populaire. Les présumés auteurs, eux, se font désirer en public. Peut-être, il sera répondu qu'ils ont préféré les audiences in camera ou privées. Mais là, toutes les victimes, y compris celles qui n'ont pas voulu se déclarer parce que n'y croyant pas trop certainement, ne pourront mesurer la repentance de leurs bourreaux d'hier. Il est difficile de croire que les auteurs des souffrances et privations à l'égard de toutes ces victimes ont trépassé. On peut comprendre le cas Gnassingbé Eyadéma, mais il est tout aisé d'identifier tous ceux-là qui ont agi sous sa prétendue bénédiction. A plus forte raison, le nom de l'ancien Chef de l'Etat est rarement cité par les victimes. Donc, les auteurs présumés ne veulent se dévoiler. Ce qui peut remettre en cause la catharsis que vise cette libération par le récit des faits et la reconnaissance du mal.

Tout ce qui est constant jusque-là, c'est que la République a été marquée par des actes de violences et de violations des droits de l'homme perpétrées par des militants des partis politiques tous bords confondus, et vraisemblablement par certains éléments des FAT que

la hiérarchie a qualifié d'incontrôlés qui ont agi de leur propre gré, donc une responsabilité personnelle et non collective de la grande muette. Mais qui a fait quoi ? La seule parade pour la CVJR de présenter la sincère compassion

aux victimes suffit-elle à véritablement apaiser les cœurs ? Le pardon apparent est-il sincère ? Il faut forcément éviter une réconciliation forcée ou de façade qui ouvrira plus de plaies qu'elle n'en referme.

### Déjà les présumés auteurs étaient absents aux témoignages

« S'agissant de l'identité des déposants, les dossiers déjà dépouillés montrent clairement qu'il y a beaucoup plus de victimes que de témoins et d'auteurs présumés. A l'étape actuelle de nos travaux, il serait sans doute hasardeux d'avancer des chiffres fiables de ces catégories, étant donné qu'une étude de toutes les fiches de dépositions n'a pas encore été faite. Cependant, il est possible d'estimer les victimes à environ 80%, les témoins à environ 19% et les

auteurs présumés à près d'1%. Ce dernier chiffre est bien faible », révélait en décembre Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, président de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, au moment de dresser le bilan des dépositions et les enjeux des phases opérationnelles à venir. Au Togo, personne ne veut reconnaître son tort, c'est toujours l'autre qui a créé le malheur au peuple. Il faut se demander comment tout ceci va finir, au soir de la difficile mission de la CVJR.

### Le point à la fin de l'étape de Kara

Ce 3 octobre 2011, la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a bouclé ses audiences dans la région de la Kara. La séance a été spécialement consacrée aux audiences sur requête et à des événements non catégorisés.

Trois victimes et témoins ont été auditionnés pour des sujets ayant trait à des cas de violences physiques, d'arrestations et de détentions arbitraires, d'enlèvements, de diverses exactions commises par des responsables administratifs, traditionnels et des forces de l'ordre et de sécurité.

A ces victimes et témoins, la Commission a présenté sa compassion.

La CVJR a examiné en

audiences publiques, privées et à huis clos, un total de 86 dossiers relatifs aux violences politiques des ablodé sodja entre 1958 et 1963, à l'expropriation des terres dans la région de la Kara, au lourd tribut payé pendant plus de 40 ans par le canton de Kouméa pour l'acte posé par le gendarme de 2<sup>ème</sup> classe Bokobosso, natif de ce canton, qui a attenté à la vie du feu président Gnassingbé Eyadéma. Elle a également examiné le dossier complexe de la succession à l'imamat de Bafilo, les incidents politiques de Bassar et Guérin Kouka, l'attaque du convoi du leader de l'Union des Forces de Changement (UFC) à Soudou, les déplacements des populations de Bodjé et Medjé,

VERBATIM Par Eric J.

### Un appel à saisir

Le conseil des ministres réuni le 14 septembre 2011 au palais de la Présidence de la République sous la présidence de son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République, chef de l'Etat a pris un décret portant nomination des membres du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) rénové. Dans un communiqué publié le même jour, le gouvernement expliquait sa décision par un « souci de créer les conditions optimales de l'apaisement politique, de la recherche du consensus national pour la gestion des affaires publiques et de la conduite des grandes réformes. » Ainsi « le gouvernement a engagé sous la haute impulsion du chef de l'Etat, un dialogue avec l'ensemble de la classe politique et des acteurs de la société civile qui nécessite la rénovation du CPDC pour offrir un cadre de dialogue et de concertation sur les grands sujets d'intérêt national. » peut-on y lire. Des personnes ressources ont été nommées pour se mettre aux côtés des principaux partis politiques signataires de l'Apq et l'Anc afin d'optimiser les résultats escomptés et avoir le large consensus.

Deux jours après, le premier ministre Gilbert Houngbo a rencontré les responsables des partis politiques désignés pour siéger au sein du CPDC-rénové pour une réunion de prise de contact dont les échanges ont porté sur le fonctionnement de cet instrument capital pour la relance du dialogue politique au Togo. Malheureusement, deux partis politiques de l'opposition, le Car et l'Anc ont brillé par leur absence. Les raisons évoquées par chacune des deux formations politiques sont diverses et divergentes.

Le parti de Jean-Pierre Fabre, l'ANC, exige en ce qui le concerne, des préalables dont surtout le retour de ses neuf députés exclus du parlement. Quant au Car de Me Apévon, il demande la définition d'une feuille de route. Globalement, les exigences de ces deux partis ne sont pas de nature à remettre en cause le dialogue engagé. Toutefois, selon des observateurs, elles freinent son élan suivant que beaucoup de sujets peuvent être débattus dans ce cadre y compris les inquiétudes soulevées. C'est pourquoi, l'on soutient que le dernier appel lancé à l'endroit des absents au second rendez-vous du CPDC-rénové doit être saisi pour que tous les acteurs de la vie socio-économique et politique se retrouvent à la table de négociation. « Nous pensons sérieusement que nos frères qui sont en marge de ces discussions entendront l'appel lancé par l'ensemble des membres du CPDC. », déclarait Pascal Bodjona, ministre de l'Administration territoriale, à l'issue des travaux.

Déjà, la deuxième réunion du CPDC en date du 29 septembre a été consacrée à l'examen des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union européenne et des réformes constitutionnelles et institutionnelles, notamment, le régime politique, la nomination et les prérogatives du premier ministre, les conditions d'éligibilité du président de la République, la durée et la limitation du mandat présidentiel, l'institution du sénat, la réforme de la cour constitutionnelle et les questions relatives au découpage électoral. Autant de questions qui divisaient, jusque-là, la classe politique et qui sont sources des violences enregistrées dans le pays depuis les années d'indépendance. Ne pas participer aux débats est une erreur politique qu'il faut éviter.

ainsi que des dossiers sur des cas graves de violations des droits humains, tels que les cas de viols.

La Commission rappelle que tous les témoignages recueillis dans les 20.000 dépositions seront pris en compte, y compris ceux des 3.787 dépositions de la région de la Kara pour des recommandations à l'autorité.

La CVJR exprime ses remerciements aux populations de la Kara, aux autorités de la place, à tous les médias, et à tous ceux et à toutes celles qui l'ont accueillie et assisté à l'étape de la région de la Kara.

Les membres de la CVJR sont attendus à Sokodé où les audiences démarreront le jeudi 6 octobre 2011. En effet, dans la

région centrale, les audiences seront consacrées aux déplacements des populations, aux incidents politiques, aux incidents politiques de Sotouboua, d'Agbandi, au décès de M. Boukari Djobo et aux autres violations des droits humains et violences à caractère politique survenues dans notre pays.

Une fois encore, la Commission tient à rappeler que c'est à l'aune des différentes informations fournies par les différents intervenants au cours des audiences (publiques, in camera et privées) ainsi que des rapports de ses investigations, qu'elle fera ses recommandations finales à l'attention du peuple togolais dans le sens de l'apaisement.

## Sur le marché interbancaire de l'Uemoa à fin septembre 16 milliards de francs de prêts de banques togolaises en deux semaines

Jean Afolabi

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Uemoa), au cours des périodes du 14 au 20 septembre 2011 et du 20 au 27 septembre, ont atteint les niveaux respectifs de 85,310 milliards de francs et de 80,000 milliards de francs, moitié pour les prêts et autant pour les emprunts. Aussi bien les prêts que les emprunts étaient assortis d'un taux moyen pondéré de 4,75%, d'un taux minimum à 3,03% et le maximum à 7,00% pour la première période. Ils ressortaient à 4,84%, à 3,00% et à 6,75% respectivement pour la seconde période.

Sur l'ensemble des huit pays de l'Union, les banques et établissements financiers du Togo ont enregistré le plus de prêts, à 12,000 milliards de francs, contre seulement 1,000 milliard de francs d'emprunts au cours de la période du 14 au 20 septembre. Les prêts étaient à un jour pour 5,000 milliards de francs, à une semaine pour le même montant et à six mois pour 2,000 milliards de francs. A un jour, ils étaient assortis d'un taux moyen pondéré à 4,68%, d'un taux minimum à 3,03% et d'un maximum

de 6,00%. A une semaine, ils étaient assortis des mêmes taux respectivement à 3,92%, à 3,03% et à 6,00%. A six mois, on avait des taux uniques de 6,00%. Quant aux emprunts (1,000 milliard de francs), ils étaient seulement à un mois, avec des taux respectifs de 5,61%, de 5,00% et de 7,00%. Pour la période du 21 au 27 septembre, les mêmes établissements ont enregistré seulement 4,000 milliards de francs de prêts pour 2,000 milliards de francs d'emprunts.

Outre le Togo, ce sont les banques ivoiriennes qui ont enregistré 9,600 milliards de francs de prêts, pour 3,050 milliards de francs d'emprunts pour la première période. Dans le lot, le Mali - qui arrive en 3<sup>e</sup> position - a enregistré le plus d'emprunts, à 21,500 milliards de francs, contre 7,800 milliards de francs de prêts. Les emprunts étaient à un jour, pour 17,500 milliards de francs, à une semaine pour 1,000 milliard de francs, et à deux semaines (3,000 milliards). A deux semaines, les taux moyen pondéré, minimum et maximum étaient fixés respectivement à 4,93%, à 4,75% et à 6,50%.

Viennent ensuite les banques du Burkina Faso, pour 5,500 milliards de francs de prêts et 1,000 milliard

de francs d'emprunts, du Bénin, pour 4,050 milliards de francs de prêts et 9,300 milliards de francs d'emprunts, et celles du Sénégal pour 3,700 milliards de francs de prêts et 6,800 milliards de francs d'emprunts. Ces derniers étaient à une semaine, à un mois, à trois mois et à six mois. A trois, ils étaient assortis de taux unique de 5,00%.

La période du 21 au 27 septembre 2011, les banques de la Côte d'Ivoire, de plus en plus dynamiques, ont enregistré 18,800 milliards de francs de prêts, pour 10,000 milliards de francs d'emprunts. Des 10,200 milliards de francs de prêts (contre 11,500 milliards de francs) enregistrés par les banques sénégalaises, la moitié, soit 5,000 milliards de francs sont à 12 mois. Tout comme des emprunts du même montant de la Côte d'Ivoire. Les taux moyen pondéré, minimum et maximum ressortaient au niveau unique de 6,50%. En revanche, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération sur le marché interbancaire de l'Union au cours de la période du 21 au 27 septembre 2011. Quant au Niger, il n'a enregistré que des emprunts d'un montant de 3,500 au cours de la même période.

### A l'AG extraordinaire des actionnaires

## Ecobank Transnational autorisée à mobiliser près de 1 500 milliards Cfa

Le 28 septembre dernier, les actionnaires de Ecobank Transnational Incorporated (ETI), en l'espace de deux mois après Lomé, étaient de nouveau convoqués à Lagos, au Nigeria, à l'effet de renouveler l'autorisation qu'ils ont préalablement donnée pour la mobilisation de fonds de la société. Ce qui est passé comme lettre à la poste par un vote massif. Pour rappel, l'Assemblée générale se réfère aux résolutions approuvées par les actionnaires lors des réunions tenues

à Accra et Nairobi respectivement les 16 mai 2008 et 11 juin 2010 autorisant le conseil d'administration à mobiliser des fonds à hauteur de trois milliards de dollars, soit près de 1 500 milliards de francs Cfa, selon la forme qu'il jugera appropriée,

Ainsi, pour sa croissance, la banque régionale, qui ambitionne de devenir un des leaders du continent africain et de procurer davantage de rendements à ses actionnaires, peut se mettre en action. La mobilisation des fonds peut se

réaliser notamment sous forme d'actions, de dettes, de quasi fonds propres, de Global Depositary Receipts (GDRs) ou d'une combinaison de certaines ou de toutes ces formes, et confirme que cette autorisation inclue l'émission de ces instruments en totalité ou en partie dans le cadre de transactions stratégiques incluant de façon non limitative, les fusions, acquisitions, rapprochements, joint ventures et alliances.

**SANTÉ** Par Maurille Aféri

## Le rhume

### La rhinopharyngite de l'enfant La maladie

Il s'agit d'une maladie très courante provoquée par l'adaptation du système immunitaire à l'environnement rempli de germes et virus. Transmise par voie aérienne, on ne la trouve pas dans les premiers mois car les anticorps maternels défendent encore l'enfant après sa naissance. Écoulements nasaux, fièvre, inflammation des tympans marquent la crise typique de cette pathologie qui guérit spontanément en moins d'une semaine. Une laryngite striduleuse apparaît parfois. Des formes chroniques ou une surinfection

peuvent compliquer cette pathologie. Les cellules de l'intérieur du nez produisent un liquide visqueux, le mucus, plein d'anticorps qui empoisonnent les microbes. Alors il vaut mieux se moucher que renifler car les microbes empoisonnés montent alors jusqu'aux oreilles et se reproduisent ce qui peut parfois causer des otites.

### Traitement

Dans la forme la plus courante le traitement est symptomatique et consiste en une bonne hydratation de l'enfant, et une désobstruction du rhinopharynx régulière (mouchage et lavage nasal). Une

fièvre élevée peut nécessiter l'administration d'antipyrétique. En cas de surinfection bactérienne, on utilisera des antibiotiques. La prévention des récurrences de la forme chronique peut se faire avec des immunostimulants, une oligothérapie ou des cures thermales. Une supplémentation en zinc immédiatement avant et durant la période hivernale peut avoir un effet bénéfique. Dans ce cas, l'association avec d'autres vitamines et oligoéléments (cuivre, fer) est recommandée afin de ne pas induire une déplétion de ces éléments traces. Dans la forme chronique, l'ablation des végétations peut être indiquée.

Ralentissement de l'économie mondiale et crainte des ministres africains des Finances

## L'Afrique encore plus exposée à «des risques considérables»

\* Les pays africains n'ont guère de marge de manoeuvre pour amortir les effets d'une nouvelle crise.

Les pays d'Afrique sont exposés à des risques considérables du fait du nouveau ralentissement de l'activité économique mondiale. C'est l'inquiétude unanime exprimée par les ministres des Finances africains lors d'un point de presse, samedi, à Washington, en marge de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (Fmi). Ce d'autant que leurs pays sont encore en train de se remettre de la crise précédente et de reconstituer des marges de manoeuvre cruciales. Les ministres ont souligné par ailleurs que l'Afrique appréhende les retombées négatives de la crise de la zone euro, qui risque en particulier d'amputer les recettes d'exportation et les envois de fonds des travailleurs. Ils ont indiqué que, alors qu'un nouveau ralentissement économique se profile, leurs pays sont plus interconnectés que jamais avec leurs voisins et leurs principaux marchés à l'exportation.

D'après les dernières prévisions économiques, l'économie mondiale est dans une nouvelle phase périlleuse. L'activité économique mondiale s'est affaiblie et est devenue plus inégale, la confiance s'est effondrée depuis peu et les risques de dégradation s'accroissent. Le rapport du FMI note que les pays émergents sont confrontés à des flux de capitaux encore plus volatiles et, comme les pays en développement, à des marchés à l'exportation mouvants.

Le ministre des Finances de la Tanzanie, Mustafa Mkulo, a relevé un consensus croissant sur l'idée que la majorité des pays qui commercent avec l'Afrique et l'aident à se développer — les pays avancés —

vont sans doute subir à nouveau un grave ralentissement économique. «Nos pays sont plus interconnectés que jamais à bien des égards, par tout un faisceau de flux commerciaux et financiers», a-t-il déclaré. «Dans ces conditions, les risques auxquels sont exposés les pays africains, d'Afrique de l'Est en particulier, sont considérables».

Le ministre des Finances de la Gambie, Mambury Njie, a noté que dix ans de bonnes politiques économiques avaient permis aux pays africains de résister à la crise économique mondiale de 2008-09. L'évolution récente de la conjoncture est cependant porteuse de lourdes menaces pour l'Afrique subsaharienne, du fait surtout des tensions accrues sur la balance des paiements, de la baisse de la demande à l'exportation et de la diminution des recettes publiques. «Les risques sont encore plus grands cette fois-ci, parce que nous avons utilisé une grande partie de nos volants de manoeuvre macroéconomiques, en particulier les marges budgétaires et les réserves de change, pour amortir les effets de la crise», a déclaré M. Njie.

### Chute des recettes d'exportation

Mme Cristiana Duarte, ministre des Finances du Cap-Vert, a signalé que son pays a ressenti l'effet de la crise mondiale sur ses comptes extérieurs, en raison principalement de la chute des recettes d'exportation, ainsi que des envois de fonds des travailleurs. Quarante-vingt-dix pour cent des exportations du Cap-Vert vont en Espagne, en Italie et au Portugal, de sorte que

cette nation insulaire africaine est particulièrement vulnérable à la crise de la zone euro. «Notre économie est ouverte, alors la crise internationale frappe durement le Cap-Vert», a-t-elle expliqué. Les autorités cap-verdiennes ont entrepris de soutenir la demande en promouvant les investissements publics, a expliqué Mme Duarte. Le déficit et la dette ont augmenté, mais dans des limites raisonnables. Le gouvernement a décidé de ne pas s'adresser aux banques commerciales.

Ponyo Mapon Matata, ministre des Finances de la République démocratique du Congo, a, quant à lui, relevé les effets néfastes que les prolongements de la crise mondiale ont eu sur les pays en développement. Le gouvernement congolais s'efforce de maintenir son budget dans des limites compatibles avec la stabilité macroéconomique. «Malgré la conjoncture difficile, nous essayons, à coup de mesures prudentes, d'améliorer les infrastructures de base, ainsi que la santé et l'éducation publiques».

Les ministres ont appelé les pays avancés à agir dans l'urgence pour parer au nouveau ralentissement qui menace l'économie mondiale. «Aujourd'hui plus que jamais, les instances politiques des pays avancés doivent relever le défi économique actuel en prenant sans tarder les mesures requises pour remédier aux faiblesses des bilans des banques et des ménages afin de faire renaître la confiance et d'éviter une récession mondiale», a déclaré M. Njie.

### Pour des besoins de trésorerie au Bénin

## La Bceao émet des bons du Trésor de 37 milliards Cfa

A la demande du Trésor public du Bénin, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, le 15 septembre 2011, à la 7<sup>e</sup> adjudication de bons du Trésor en compte courant au titre de l'année 2011, sur le marché des titres publics de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), pour un montant de 30.000 millions de francs Cfa. L'opération, d'après la Banque centrale, s'inscrit dans le cadre de l'animation du marché régional des

titres publics qui offre aux Etats de l'Union une source alternative pour la couverture de leurs besoins de trésorerie et aux investisseurs une réelle opportunité de placement.

L'appel d'offres, lancé le 6 septembre 2011, selon un système d'enchère à taux multiples, a enregistré la participation de 22 investisseurs qui ont soumissionné pur un montant global de 53.453 millions de francs, soit un taux de souscription de 178,18% Les

soumissions retenues ont porté sur une valeur nominale de 37.220 millions de francs, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 124,07%. Un résultat à la taille de la confiance placée en le Trésor public du Bénin, et qui illustre également le dynamisme des intervenants du marché, explique la Banque centrale. Le taux marginal est ressorti à 5,9500% et le taux moyen pondéré à 5,8171%.

### Ghana

## Des efforts pour la modernisation des zones rurales

Le Fonds international pour le développement agricole (IFAD) a annoncé, le 28 septembre à New York, qu'il va aider des milliers de foyers des zones rurales du Ghana dans le but de bâtir de petites entreprises et d'augmenter la productivité agricole. Dans un communiqué publié à New York, le FIDA indique qu'un prêt d'un montant de 31,5 millions de dollars américains va fournir aux populations démunies

des zones rurales du Ghana des services de qualité très accessibles tels que des crédits abordables et une technologie à coût modéré pour améliorer la productivité. Il souligne que ce prêt va financer la troisième phase du Projet d'entreprises rurales qui va mettre l'accent sur les femmes et les jeunes dans toutes les zones rurales du Ghana.

"Le Ghana est le premier pays africain à avoir réduit de presque

de moitié la proportion de personnes vivant dans une pauvreté extrême. Malgré le recul général de l'incidence de la pauvreté dans le pays, le fleau a encore une forte emprise dans les zones rurales, surtout dans le nord", ajoute le FIDA. Le FIDA affirme avoir investi depuis 1980 plus de 677 millions de dollars américains pour aider à réduire la pauvreté en milieu rural au Ghana, au profit de 1,8 million de ménages.

L'écrivain Gerry Taama écrit à Jean-Pierre Fabre de l'ANC

## «...vous avez obligation de créativité, d'inspiration, de génie...»

**Ex-officier ou officier en position de non activité, c'est selon, saint-cyrien et diplômé en sociologie de la communication, écrivain, Gerry Taama puise, dans ses expériences personnelles (théâtres d'opération) et dans l'observation de la société, la matière de son inspiration.**

Monsieur, après avoir réfléchi longuement, j'ai choisi finalement de vous écrire cette lettre ouverte. À quel titre vous adressai-je cette lettre ? Parce que je suis citoyen togolais et que vous, vous êtes président d'un parti politique. Rien que pour ça, au nom de la démocratie participative à laquelle nous aspirons tous, j'ai le droit de vous saisir et de vous soumettre le produit de ma réflexion citoyenne. La première fois que je vous ai vu, M Fabre, c'était à la télévision, lors de la conférence nationale. Vous aviez alors à peu près mon âge (j'ai trente-six ans), et j'avais à l'époque été frappé par la conviction avec laquelle vous vous exprimiez, et la passion qui vous consumait. Et sans forcément vous comprendre (je n'avais que seize ans) je trouvais que vous, et tous ces autres délégués (tous partis confondus) qui clamaient le Togo à cette époque là, étiez admirables. Et je crois que je vous ai admiré. Au fil des ans, bien que certaines positions de votre parti de l'époque (UFC) me soient à plusieurs reprises parues extrémistes et contre-productives pour notre pays (le boycott des législatives de 1999, et le rejet de l'APG entre autres), je ne vous ai jamais tenu rigueur. Vous étiez *number two*. Et nous savons bien que dans nos pays, souvent, seul le *number one* compte, hélas !

Depuis avril 2010, les choses se sont accélérées, vous avez rompu la tutelle qui vous liait à votre mentor, créé un parti politique. En attendant les élections législatives prochaines, plusieurs députés revendiquent leur appartenance à votre nouveau parti à notre assemblée nationale. Si l'on s'en tient à leur nombre, vous êtes donc le premier parti de l'opposition togolaise. En attendant les législatives prochaines.

Il y a maintenant quelques semaines que le gouvernement a décidé de relancer le dialogue politique au sein d'un CPDC rénové. Votre parti a été convié à prendre part aux discussions préalables. Vous avez refusé d'y participer, arguant que le gouvernement devrait satisfaire un certain nombre de conditions, dont la plus importante est la réintégration des députés exclus de l'Assemblée nationale en novembre 2010.

Honorable - c'est ainsi qu'on devrait vous appeler -, votre refus de participer à ce (vous dites énième) dialogue est ce qui suscite cette lettre. En vérité, j'ai été outragé par votre exclusion du parlement. Je l'ai été d'autant plus que cette décision est intervenue à un moment où le climat allait à l'apaisement. Vous commenciez à suspendre les marches hebdomadaires, à faire des tournées à l'intérieur de pays. Tout semblait entrer dans l'ordre. Puis, soudain, la cour constitutionnelle a commis l'irréparable. Je l'ai déjà souligné dans un article précédent, je ne sais pas si cette haute cour a dit le droit ou pas (la cour de justice de la CEDEAO va sans doute nous éclairer), mais je

trouve détestable cette façon de «s'amuser» avec nos institutions. A mon sens, un député est sacré, car étant un représentant de la nation. Par ailleurs, toutes les entraves à votre liberté de circuler me sont toujours parues comme incompatibles avec l'idée que je me fais de la République (raison pour laquelle la loi dite Bodjona était la bienvenue, mais c'est tout un autre débat). Mais, au même moment, honorable donc, j'avoue avoir souvent du mal à vous comprendre. Parcourons, si vous le voulez bien, quelques-unes de vos réactions de ces dernières années : -En mars 2010, vous prenez part aux élections présidentielles comme candidat de votre parti d'alors, l'UFC. Au lendemain de la proclamation des résultats par la CENI, les puissances occidentales (aussi appelé communauté internationale, je vous le concède) déclarent qu'elles ont pris acte, et qu'elles attendent les recours avant de se prononcer. Vous disposez de 48h pour le faire. C'est court, j'en conviens, mais il fallait le négocier aux accords de Ouaga. Mais vous ne ferez pas de recours, Monsieur Fabre, vous déclarez aussitôt que vous ne reconnaissez pas la légitimité de la cour constitutionnelle. C'est un peu comme une équipe qui va jouer un match de football, qui se prend un but (peut être entaché de faute), et qui aussitôt rejette la légitimité de l'arbitre. Je me suis souvent posé la question de savoir ce qu'aurait été votre réaction si cette même cour vous avait déclaré vainqueur ces élections. Vous l'aurez reconnu ou pas ?

Quelques semaines plus tard, les forces de l'ordre font une descente au CESAL saisir les équipements informatiques et les PV que vous compulsiez, afin de prouver votre victoire (c'est ce que vous dites à la presse). À l'époque, j'avais déploré cette descente des forces de l'ordre, la trouvant contre-productive pour le régime lui-même. Mais, en réalité, et vous le savez, les délais étaient forcément : même si vous apportiez la preuve irréfutable de votre victoire après les 48h, vous saviez que vous étiez hors délai et aucun autre recours n'était possible, mais à ce jour encore, vous maintenez que cette descente des forces de l'ordre vous a empêché de prouver votre victoire.

-En octobre 2010, votre ancien parti est au bord de l'implosion. Vous êtes à la tête d'une fronde décidée à destituer votre président fondateur, pour motif d'intelligence avec un adversaire politique. La situation est extrêmement tendue, et pour remettre tout à plat, un congrès est convoqué par votre ancien mentor. Personnellement, je jubile pour vous. Si vous avez le plus grand nombre de militants de votre côté, ce congrès sera votre sacre, car vous en profiterez pour mettre le vieux mentor à sa place. Mais vous décidez de boycotter la séance et faire votre congrès dans la clandestinité. À ce



Gerry Taama

jour, je me demande pourquoi vous n'avez pas saisi cette chance unique. -Le parti imploré et le bras de fer ayant manifestement été remporté par votre ancien mentor (qui garde la direction du parti), vous décidez de créer le vôtre, l'ANC. Après quelques atermoiements, y compris une suspension des marches de samedi, vous finissez par obtenir votre récépissé, donnant même droit à une liesse populaire parmi vos militants. Deux semaines plus tard, vous retournez à la plage, déclarer publiquement que vous êtes vainqueur de scrutin de 2010 et que vous ne reconnaissez toujours pas la victoire de votre adversaire. J'ai retourné cette situation dans ma tête à plusieurs reprises, sans trouver la réponse. Comment avez-vous pu demander le récépissé au ministre appartenant à un gouvernement dont vous ne reconnaissez ni la légitimité, ni la légalité ?

-En avril 2011, le gouvernement, sans doute pressé par le HCDH, décide de clarifier les modalités juridiques de manifestation sur les lieux publics. Je me réjouis de cette initiative, car il devenait inadmissible qu'on continue à interdire les manifestations à l'intérieur du pays et en semaine à Lomé en se basant sur une illégale lettre datant de 1994. À mon plus grand étonnement, vous décidez de boycotter toutes les initiatives allant dans le sens d'amélioration de ce projet de loi. Pourtant, si cette loi était appliquée, vous pourriez manifester tout votre soul en semaine, et à l'intérieur du pays. Mais vous invoquez la constitution et les traités internationaux, pour justifier votre refus d'apporter votre contribution à ce texte. Monsieur, vous serez peut-être le président de notre pays et c'est ce que je vous souhaite, allez-vous nous gouverner en vous appuyant uniquement sur la constitution et les traités internationaux, sans faire voter des lois ? Je retiens d'ailleurs que votre (ancien) parti, avec 27 députés à l'Assemblée nationale, n'a proposé à ma connaissance aucune proposition de loi pendant 4 ans. Ceci expliquerait-il donc cela ?

-Voici maintenant près de 18 mois que vous manifestez invariablement tous les samedis. J'admire votre stoïcisme, et même si certaines personnes trouvent que cela ne sert plus à rien, je vous respecte pour la conviction de vos idées. Ce que, par contre, je



Jean-Pierre Fabre

ne comprends pas, c'est cette tendance obsessionnelle à couvrir de ridicule toute autre formation politique ou courant de pensée de l'opposition osant avoir une position différente de la vôtre. Le Front-sage a essayé un moment de battre le pavé avec vous, sur des sujets politiques et sociaux. Vous les avez fait passer pour des collabos. Il y a une semaine, parlant des partis qui avaient accepté de siéger au CPDC rénové, vous les avez traités de formation ayant obtenu 1% aux élections présidentielles. Je ne sais pas si vous réalisez que vous validez, du coup, les 34% que vous êtes supposés avoir obtenu lors des mêmes élections. En effet, si vous reconnaissez les résultats que la CENI leur a attribués, vous êtes bien obligés de reconnaître les vôtres, car il n'y a aucune raison que vous seul ayez été spolié, si tant est qu'il y ait jamais eu spoliation.

Monsieur, en soulevant toutes ces incompréhensions, loin de moi toute idée de vous invectiver. Voyez-vous, aujourd'hui, notre pays compte environ 6 millions d'habitants, dont 70% de jeunes. Nous conservons, malgré la crise, un des plus forts taux de scolarisation dans la sous-région. Autant dire que vous avez ici, sur la terre de nos aïeux, un terreau fertile, où devraient germer et fleurir les idées novatrices et pragmatiques. En réalité, nous les jeunes, nous avons besoin de repères, nous avons besoin de modèles, nous avons besoin d'être inspirés. Et vous, en tant que leader du plus grand parti de l'opposition, vous devriez être de ceux qui indiquent la voie, montrer l'exemple à suivre. Les jeunes nés en 1990 ont 21 ans cette année. Ils sont à l'université, certains préparent la licence, d'autres le master. Les logiques ne sont plus les mêmes, la rhétorique et la réalité ne sont plus celles qu'elles étaient en 90. Mais il se trouve malheureusement, je suis bien obligé de le dire, que votre phraséologie, elle, n'a pas varié.

Je vous ai dit tantôt que l'objet de ma lettre portait sur votre refus de participer au CDPC rénové. Est-ce que le régime RPT vous sert encore un attrape-nigaud ? Honnêtement, je n'en sais rien. Ce qu'il me revient, c'est que sous Faure, l'APG a été signé, et nous a permis d'organiser des législatives crédibles et acceptées par tous. Si votre ancien mentor n'avait pas dénoncé cet accord

historique après l'avoir signé, peut-être qu'à ce jour, toutes les réformes prévues par l'APG auraient été effectuées. On n'en saura sans doute jamais rien. De même, il est inexact de dire qu'aucun dialogue n'aboutit au Togo, puisque celui de Ouagadougou (août 2009) nous a permis d'aller aux présidentielles de mars 2010.

Je suis même de ceux qui pensent que si le régime avait réellement envie de faire des réformes, il n'a nul besoin d'un CPDC, rénové ou non. Jerry Rawlings par exemple a doté son pays d'institutions fortes et indépendantes alors que rien ne l'y obligeait, son opposition étant à l'époque divisée et inactive. S'il y a une demande de dialogue, cela ne peut être que pour l'une de ces deux raisons : soit deux courants opposés s'affrontent au RPT (conservateurs et progressistes) et les progressistes sont obligés de passer par votre onction pour faire passer les réformes, ou le régime subit des pressions extérieures importantes. Autrement, de vous à moi, pourquoi le RPT irait relancer un dialogue alors que la situation actuelle lui est favorable. Il pourrait vous laisser continuer à manifester (voici 18 mois que ça dure et ça ne dérange manifestement personne). Vos adversaires pourraient même pousser le vice jusqu'à conserver le statu quo jusqu'aux législatives, que vous serez obligés de boycotter pour rester dans votre logique. Ce ne serait qu'un remake de 1999, et une aubaine pour les conservateurs, car je ne pense pas que la communauté internationale que vous avez l'habitude de fustiger, s'empressera de venir à votre secours. En tout cas, elle ne l'a pas encore fait à ce jour, et ce n'est pas les occasions qui ont manqué pourtant.

Mais, Monsieur Fabre, vous et votre parti avez décidé de ne pas aller à ce dialogue. D'autres partis vous ont même emboîté le pas suite aux discussions préliminaires avec le Premier ministre. C'est un choix politique, et je n'ai pas vocation à juger les choix de votre parti. Mais, de grâce (et c'est là l'objet de ma lettre), cessez de poser comme condition à votre participation à tout dialogue la réintégration des députés exclus de l'Assemblée nationale. Je l'ai dit en début de ma lettre, j'ai été outré par leur exclusion. Si la cour de justice de la CEDEAO suit les recommandations de l'UIP, elle devrait constater l'illégalité de la décision de votre cour constitutionnelle et demander à l'Etat togolais de vous rétablir dans vos droits, mais nous sommes à moins d'une année des prochaines législatives, et ceux qui vous remplacent à l'assemblée nationale défendent votre projet politique (je doute d'ailleurs qu'ils apprécient vos tentatives de retour). Au-delà, il faut aussi reconnaître que vous vous êtes vous-mêmes mis dans une situation que vos adversaires ont

exploitée. Quelle est cette idée d'écrire des lettres de démission pour contrer la transhumance à l'assemblée, alors que vous saviez vous-mêmes que l'article 52 de notre constitution interdit le mandat impératif ? Je me suis toujours demandé à quoi étaient destinées ces lettres. Le simple fait qu'elles existent (et là, l'UIP l'a expressément souligné) est anticonstitutionnel. Si c'était vous qui étiez restés à l'UFC, et les députés fidèles à M. Gilchrist avaient décidé de rejoindre le groupe parlementaire RPT, auriez-vous utilisé ces lettres ou non ? Quel argument juridique auriez-vous avancé pour le faire ? Ah, Monsieur, que n'aviez-vous pas pensé à faire prêter serment aux candidats, comme les chevaliers (je suis cavalier de formation) le faisaient jadis ?

Si vous tenez réellement à poser des conditions avant de participer à tout dialogue (encore que la logique voudrait plutôt qu'on pose les conditions pendant le dialogue, avec la menace de quitter la table de négociation sinon) les motifs sont à ramasser à la pelle : pourquoi ne le faites-vous donc pas pour le démarrage effectif du projet de décentralisation (ça fait trois ans que la loi est votée et nous ne sortirons jamais de notre misère sans les collectivités locales) ou pour le vote et le recensement de la diaspora (elle a envoyé en 2010 plus 143 milliards au Togo, soit 10% de notre PIB), ou plus simplement pour la mise en place des fonds d'aide à la culture et à la communication (l'avenir de notre pays se joue sur ces deux dossiers)... Être député n'est pas une profession, mais une servitude. Un député, avant de siéger au parlement, est d'abord un notable, avec une situation sociale respectable. Il a un travail, bien souvent supérieur à son traitement de député. La perte de son statut, même si elle injuste (souvenez-vous du match de foot invoqué plus tôt) n'est pas une fin en soi. Par contre, la poursuite du statu quo pour trois millions de Togolais, voilà ce qui est intolérable et inacceptable. Monsieur Fabre, ne sacrifiez pas l'avenir de millions de Togolais pour neuf notables qui a priori ne sont pas dans le besoin.

J'ai peut-être été cru dans mes propos, mais je ne vous demanderai pas de me pardonner : il y a une vingtaine d'années, vous aviez la même insolence. Je crois d'ailleurs que si avant 40 ans, on n'a pas été insolent, c'est qu'on raté sa jeunesse.

(...) Alors que le régime actuel se caractérise par une certaine continuité du point de vue politique et biologique, vous, pour tenir votre rang, vous avez obligation de créativité, d'inspiration, de génie. Voyez-vous, je pense que les idées (une stratégie politique par exemple), tout comme les êtres vivants, sont soumises à la dure loi de Darwin. Un jour, l'idée se retrouve devant le terrible défi de l'évolution : s'adapte, ou périt. Et ce jour est là, monsieur Fabre. Qu'allez-vous donc décider ?

FOOTBALL/ CAN 2012/ 6<sup>ème</sup> JOURNEE

## La Tunisie...mais la Guinée Bissau dans le viseur

*Éliminé de la course à la qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2012, le Togo qui se déplace à Tunis le 8 octobre, n'entend pas tout de même accorder moins d'importance à cette rencontre cruciale pour l'hôte tunisien. Car une victoire face aux Aigles de Carthage boosterait le moral du groupe avant la double confrontation face à la Guinée Bissau dans le cadre des préliminaires de la Coupe du monde 2014.*

**Gilles Vevey**

"Il faut reconnaître aussi que c'est un match sans enjeux pour le Togo, on a rien à perdre, rien à gagner mais il faut le jouer à fond. C'est un match de préparation pour la double confrontation contre la Guinée Bissau pour le mois prochain", a déclaré Tchanilé Tchakala, le coach intérimaire des Eperviers du Togo.

Le Togo, éliminé depuis le mois de mars, occupe l'avant dernière place du Groupe K avec 6 points (1 victoire, 3 nuls et 1 défaite) devant le Tchad, lanterne rouge avec 2 points.

Le Botswana qui caracole en tête du tableau (17 pts) est déjà qualifié, devant le Malawi et la Tunisie (11 pts chacun) qui se disputent la deuxième place qualificative pour la phase finale prévue au Gabon et Guinée Equatoriale.

Le Malawi, mieux placé que la Tunisie grâce à l'avantage des confrontations directes (2-2 à l'aller à Tunis et 0-0 au retour à Blantyre) peut décrocher le 2<sup>e</sup> billet qualificatif à la CAN 2012 en l'emportant face au Tchad. Le sort de la Tunisie est suspendu à une victoire hypothétique du Tchad sur les Flames.

Pour ce match, Tchakala a con-



Kondo Arumiyaou, buteur contre le Botswana manquera à ses coéquipiers

voqué un groupe de 18 joueurs. L'attaquant togolais de Nantes Serge Gakpé, absent de la sélection depuis quelques mois fait son retour à la faveur de cette sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, 2012. En sélection, Serge Gakpé retrouvera Floyd Ayité d'Angers qui fait également son retour.

Par contre, Kondo Arimiyaou, buteur face au Botswana le 4 septembre dernier au stade de Kégué

n'est pas du groupe. L'attaquant d'Okiti de Badou attend toujours son passeport ordinaire.

De son côté, Sami Trabelsi, le coach des Aigles qui a convoqué 24 joueurs stigmatise le "Le contexte défavorable" dans lequel baigne son équipe. "Je ne cherche pas d'excuses mais ce qui s'est passé ces dernières années a perturbé la marche de l'équipe. Les changements au sein du bureau fédéral ou au niveau du staff technique n'ont pas aidé à sortir la tête de

l'eau. On se cherche depuis 4 ou 5 ans et je pense qu'on continue à commettre les mêmes erreurs que ce soit au niveau de la FTF ou au niveau des clubs. Jusqu'à quand, l'entraîneur restera le bouc émissaire ? Est-il normal que le championnat n'a toujours pas débuté ? En ce qui me concerne, j'assume ma responsabilité !". Mais il rappelle : "Il y a trop d'incertitudes, certes, mais on ne baisse pas les bras et on se battra jusqu'au bout".

## Pétanque/ Le champion des Etats-Unis est Togolais

Ayayi Kessouagni est bien le champion américain de pétanque 2011. Ce Togolais, né à Lomé il y a 43 ans et installé aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années, est parvenu à au sommet de cette discipline - certes moins populaire que le baseball ou le basket - mais qui compte tout de même plusieurs dizaines de milliers de pratiquants à travers tout le pays.

Ayayi Kessouagni n'a pas appris à jouer la pétanque à New York et à Chicago où il a vécu respectivement, mais au Togo dans sa jeunesse. "J'ai commencé à jouer dès l'école primaire. La pétanque était presque uniquement pratiquée par les gendarmes qui disposaient d'un terrain au camp à Lomé. A mon arrivée aux Etats-Unis, pas évident non plus de trouver des joueurs et des installations. Ce n'est qu'en 2004 que j'ai adhéré à un club de Chicago et je participe depuis au circuit américain à New York, Detroit, Miami et Los Angeles", explique le Togolais cité par republicoftogo.com

Ayayi Kessouagni accumule les récompenses : deux fois champion de Chicago 2006, 2007, champion en Detroit en 2008 et couronnement en 2011 avec la victoire au championnat des Etats-Unis. Un titre qui lui donnera l'occasion de participer, sous les couleurs des Etats-Unis, aux prochains championnats du monde de pétanque en octobre 2012 à Marseille.

Ayayi Kessouagni aimerait bien populariser la pétanque au Togo. Il compte prendre contact avec le ministère des Sports pour évoquer ce projet.

## Football/Wenger sort les barbelés pour Van Persie

Annoncé sur les traces de Robin Van Persie, Manchester City s'est vu renvoyé dans les cordes par Arsenal et son coach Arsène Wenger.

"J'ai encore deux ans de contrat jusqu'en juin 2013. Pour le moment, tout va donc très bien, mais je ne sais pas. Nous devons regarder. Je suis heureux de mon contrat, je me sens bien". Les déclarations de Robin Van Persie (28 ans) la semaine passée avaient fait grand bruit en Angleterre. Son refus de sceller son avenir à long terme avec Arsenal aiguisait d'ailleurs presque immédiatement l'intérêt de Manchester City.

Arsène Wenger n'a pas tardé à monter au créneau pour calmer les ardeurs des Citizens, non sans ironie. "Robin est sous contrat jusqu'en juin 2013. Pourquoi devrions-nous vendre des joueurs en janvier ? Man City a déjà des problèmes parce qu'il y a trop d'attaquants. (...) Pourquoi voudraient-ils acheter de nouveaux attaquants ? C'est difficile à comprendre", a-t-il lancé, relayé par The Daily Mail, critiquant donc le manque de lisibilité de la politique de recrutement mancunienne.



Togotelecom

## COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTÈLE D'UNE **REDUCTION DE PRIX ALLANT JUSQU'À 65% SUR SES DIFFERENTES OFFRES INTERNET HELIM FIXE A COMPTER DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011.**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, CONSULTER LE SITE WEB : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg), APPELER LE 112 OU SE RENDRE DANS L'ESPACE TELECOM LE PLUS PROCHE.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE.

**LA DIRECTION GENERALE**

Avec l'installation de son antenne à Lomé et dans la préfecture du Golfe

## La NJSPF veut redonner une autre image au Togo

**Etonam Sossou**

«Notre présence dans cette salle exprime le soutien de la jeunesse togolaise à un jeune président panafricaniste nommé Faure Gnassingbé», c'est en ces mots que le président-fondateur de la NJSPF, Noël De Poukn, a recadré la cérémonie officielle d'installation du bureau régional Lomé-Commune et Préfecture du Golfe de sa formation politique le 01 octobre 2011 au Palais des Congrès de Lomé.

«Après les autres préfectures c'est au tour de la préfecture du Golfe et de Lomé-Commune de s'honorer de cette mobilisation de la jeunesse pour l'installation officielle de l'antenne de la NJSPF», a ajouté le président.

C'est dans un Palais



Joseph Amégah, S.G régionale

archicible, que des milliers de militants et de sympathisants de cette Association, vêtus pour la plupart de tee-shirts blancs, frappés de l'effigie de Faure, ont élu un bureau de 27 membres dirigé par un secrétaire général régional, Joseph Amégah, journaliste à la Télévision nationale (TVT).



Les membres du breau avec au centre le président

Très tôt le matin, ce sont des jeunes regroupés au sein du Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG) qui ont sillonné les artères de la ville de Lomé pour persuader Faure Gnassingbé à créer ce parti

politique

M. Noël De Poukn a par ailleurs demandé à la jeunesse togolaise de s'inscrire dans la nouvelle vision

de Faure, celle de redonner une autre image au Togo.

Relançant l'appel lancé entre temps par son Association à Faure Gnassingbé de créer son propre parti politique, la NJSPF par la voix de son président affirme que la jeunesse attend avec impatience, cette nouvelle formation politique du président. «La NJSPF a déjà balisé le terrain et des populations attendent impatiemment cette nouvelle formation politique», a rassuré M. De Poukn.

Selon lui, «c'est l'ensemble des jeunes de toutes les localités du pays qui convient le chef de l'Etat à sortir ce cadre fédérateur qui va transcender les

incompréhensions».

Il a indiqué que la création de ce nouveau cadre, ne viendra pas enterrer le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) comme l'aurait fait circuler des rumeurs. Le Président de la NJSPF a souligné qu'à aucun cas la naissance d'un nouveau parti mettra fin aux activités du RPT.

La NJSPF a été créée en 2009 et œuvre pour rendre visibles et lisibles les actions du Chef de l'Etat. Elle atteint aujourd'hui une dimension nationale avec l'installation du bureau régional de Lomé-Commune et de la Préfecture du Golfe.

Education / La rentrée scolaire 2011/2012

### Des difficultés au rendez-vous

Ce lundi 03 octobre 2011 est jour de rentrée scolaire au Togo. Au Lycée Moderne d'Adidogomé un quartier de Lomé, on vit des difficultés dès le premier jour. Si de nombreux élèves étaient présents très tôt le matin, plusieurs autres ne pourront débiter ni aujourd'hui, ni avant la fin de la semaine. Problème, certains nouveaux recrues n'ont pas encore trouvé de places. Il fallait d'une certaine façon éviter une situation où les lycées se retrouvent en sur effectivité, du fait d'une allocation anarchique des places, a justifié un responsable de cet établissement. Ce responsable reconnaît néanmoins que, face au vrai problème qui est celui de la "vente" des places, l'administration seule n'y peu grand-chose. "Il y a des parents qui bien que leurs enfants ne répondent pas aux critères, tiennent à ce que ceux-ci soient retenus, à la fin les responsables d'établissement

subissent une telle pression qu'ils cèdent", explique-t-il. Mais il reconnaît aussi que la demande en structure d'éducation croît plus que ce que l'Etat ne peut offrir.

Autre préoccupation pour les parents, le coût de la rentrée. Pour les plus nantis et aussi les moins nombreux, l'incidence financière de la rentrée scolaire est presque supportable. Pour les familles à revenus moyens, cela reste un parcours du combattant. Toujours au lycée Moderne d'Adidogomé ce lundi matin, une dame est inquiète. Sa fille est admise à y effectuer la sixième, mais elle n'a pas encore payé les frais d'inscription. Cette fois un des surveillants de l'établissement est indulgent. Vous pourrez toujours le faire d'ici la fin de la semaine, mais il faudra le faire ! lui répond le surveillant. Les frais exigibles en eux même ne sont pas importants. A cela il faut ajouter d'autres exigences non définies.

L'achat du savon, du papier hygiénique, les frais de formation en informatique, l'achat de l'uniforme de sport et bien d'autres. Au final une inscription revient à près de 20 000 FCFA par enfant. Et il faut y ajouter le prix des manuels scolaires, qui change au fil des ans. "C'est vraiment très dur, ma cotisation me demande d'attendre, nous sommes nombreuses à avoir demandé le crédit j'attends de voir ce que cela donnera" déclare la maman de la jeune fille, sur les raisons du retard d'inscription.

Au-delà des préoccupations liées aux tracasseries, la rentrée 2011 démarre avec les problèmes classiques de la communauté éducative. Des enseignants qui se plaignent des mauvaises conditions de travail, des établissements qui continuent de ne pas avoir tout le matériel requis pour dispenser les enseignements.

Journée mondiale de l'habitat 2011

### Villes et changement climatique

Les Nations unies ont désigné le premier lundi d'octobre, de chaque année, comme la Journée mondiale de l'habitat. Cette année, la Journée mondiale de l'habitat sera célébrée le 3 octobre 2011 et sera accueillie par le gouvernement du Mexique.

L'idée est de réfléchir sur l'état de nos villes et le droit fondamental de tous à un logement adéquat. Il est également destiné à rappeler au monde sa responsabilité collective pour l'avenir de l'habitat humain.

Les Nations unies ont choisi le thème «Villes et changement climatique» car le changement climatique est en passe de devenir le défi du développement prééminent du XIXème siècle. En

effet, personne ne peut vraiment prévoir aujourd'hui la situation dans laquelle une ville va se trouver dans 10, 20 ou 30 ans.

Le lien entre urbanisation et changement climatique est bel et bien réel et pourrait s'avérer meurtrier. Les villes sont des centres d'industrialisation et des sources d'émissions, mais elles offrent aussi des solutions. De plus en plus de municipalités utilisent l'énergie éolienne, solaire ou géothermique et contribuent ainsi à la croissance verte et à une meilleure protection de l'environnement.

Les activités menées à l'échelon local jouent un rôle majeur dans le succès de ces efforts, mais elles doivent être étayées par des initiatives de portée internationale.

Nous constatons déjà des progrès, comme en témoignent par exemple la création du Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques et l'adoption du plan d'action visant à réduire les émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, connu sous le nom de «REDD plus». Tous les pays s'entendent sur l'objectif qui consiste à limiter l'augmentation de la température mondiale à 2 degrés Celsius. Les pays développés et les pays en développement se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre d'un accord international en bonne et due forme et responsable.

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°144 DE LOTO KADOO DU 23 Septembre 2011

Le tirage de Loto Kadoo du vendredi 30 Septembre 2011, porte le N°145.

De nombreux lots intermédiaires et gros lots ont été dénombrés lors du tirage de vendredi dernier.

A KARA, l'opérateur 1003 a enregistré un lot de 500.000F CFA.

Le point de vent 7307, a lui fait le bonheur de deux parieurs qui remportent respectivement, un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA!

Sous-agences de la LONATO située à ANIE a quand à elle, recensé un lot de 750.000F CFA gagné sur le point de vente 2454 et un lot de 875.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 2452.

L'opérateur 7104 basé à ATAKPAME a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 750.000F CFA.

Dans la Capitale, c'est sur le point de vente 7723 qu'un lot de 500.000F CFA a été enregistré lors du tirage de vendredi dernier.

Avec 200F CFA, achetez les tickets de séries Q et X de la Tranche Communue Entente 2011 et offrez-vous la possibilité en les grattant, de gagner de nombreux lots allant de 200FCFA à 5.000.000F CFA!

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,  
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°145 de Loto Kadoo du Vendredi 04 Octobre 2011

Numéro de base

19

49

29

27

74

Numéros bonus

60

32

### LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 555 de Lotto Diamant du lundi 03 Octobre 2011

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*